



CŒURS DE VILLE, CŒURS DE MÉTROPOLE : RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

En 2022, la commune a lancé une étude sur la requalification du centre-bourg, en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole. Afin d'intégrer au projet les attentes de la population, quatre concertations publiques ont été organisées, d'avril à juin 2023, avec l'agence de conception collaborative des espaces publics « Alt.Urbaine ». La restructuration du centre-bourg rendra le village plus vivant, en garantissant plus de places aux mobilités douces, aux commerces et à la végétalisation.

Mardi 19 décembre 2023, une réunion de restitution s'est tenue en mairie, afin de présenter à la population les choix retenus pour l'évolution du centre-bourg et le bilan de la concertation citoyenne. Pour l'occasion, Sylvain LAVAL était présent.



Sylvain LAVAL

Vice-Président chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces à la Métropole de Grenoble

PLANNING PRÉVISIONNEL

- **1^{er} semestre 2024** : consultation des entreprises et attribution des marchés
- **Été 2024** : préparation des travaux
- **Automne 2024** : sud de l'avenue d'Uriage (entre la route de la Gorge et le chemin des Chartreux)
- **Fin automne 2024 / Début printemps 2025** : Place du Champ de Foire
- **Début 2025** : parking des Chanssures
- **Début printemps 2025 / Fin été 2025** : Place Eugène RIBAND
- **Automne / Hiver 2025** : nord de l'avenue d'Uriage (entre le chemin des Chartreux et la route de Brié)

COÛT DU PROJET

2,3 millions d'euros, financés à hauteur de 56 % par la commune, 42 % par Grenoble Alpes Métropole et 2 % par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).



PAROLE D'ÉLU

Éric CHASSERY,
Adjoint au maire,
délégué à la cohésion
territoriale et citoyenne

La requalification du centre-bourg entre dans sa phase opérationnelle en 2024 ! Dès l'automne, nous bénéficierons des premiers fruits du travail engagé avec vous pour faire du cœur de village, un lieu tourné vers les mobilités douces et la convivialité.

La place Eugène Riband sera végétalisée et une partie sera dédiée aux piétons, avec l'aire de jeux et la valorisation du monument aux morts.

La place du Champ de Foire retrouvera un esprit village grâce à la création de deux parvis, devant la bibliothèque et la salle polyvalente. Le marché hebdomadaire sera alors accueilli sur ce nouvel espace, offrant davantage de sécurité et de convivialité, en s'éloignant de la route. Une moitié de la place sera stationnable et les cheminements piétons seront renforcés, notamment autour de la fontaine.

Végétalisé et réhabilité, le parking des Chanssures offrira un espace de stationnement optimisé.

Enfin les axes que sont l'avenue d'Uriage et la route de Brié seront aménagés pour apaiser la circulation.



Perspective Champ de Foire

PARKING DES CHANSSURES :

- Optimisation du stationnement
- Réfection du sol (perméable)
- Végétalisation du parking

VUE GLOBALE DES AMÉNAGEMENTS



AVENUE D'URIAGE :

- Restructuration de la voirie avec priorité piétonne
- Végétalisation des abords
- Maintien du stationnement
- Mise en accessibilité des quais bus



CHAMP DE FOIRE :

- Salle polyvalente et bibliothèque : agrandissement des parvis
- Accueil du marché hebdomadaire
- Relocalisation du terrain de pétanque
- Stationnement adapté
- Réfection du sol sans atteinte aux arbres
- Diversification végétale

ROUTE DE BRIÉ (hors croquis) :

- Préservation et valorisation des qualités paysagères
- Maintien du principe de rue partagée
- Renforcement de l'accroche de l'entrée du centre-bourg
- Amélioration de la gestion des eaux pluviales

PLACE EUGÈNE RIBAND :

- Relocalisation du stationnement à côté de l'église (en lien avec les services/commerces)
- Déplacement du monument aux Morts
- Relocalisation de l'aire de jeux à l'arrière de l'église (espace piéton convivial)
- Désimperméabilisation des sols
- Confortement de la végétation
- Installation de toilettes publiques

Perspective Place Eugène RIBAND

